

Article 7 de l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif aux grandeurs physiques représentatives des VLEP et valeurs déclenchant l'action en matière d'exposition aux champs électromagnétiques

Date de mise à jour : 7 Mars 2025

Notre analyse

L'arrêté du 5 décembre 2016 précise les grandeurs physiques que représentent les valeurs limites d'exposition, les valeurs déclenchant l'action, ainsi que les méthodes d'évaluation de l'exposition des travailleurs aux champs électromagnétiques.

Cet article définit les grandeurs physiques représentant les valeurs déclenchant l'action.

Article 7 de l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif aux grandeurs physiques représentatives des VLEP et valeurs déclenchant l'action en matière d'exposition aux champs électromagnétiques

Pour les effets thermiques sur la gamme de fréquences comprises entre 100 kilohertz et 300 gigahertz.

I. - L'intensité du champ électrique et l'induction magnétique externes mentionnées au 1° de l'article R. 4453-4, définies comme valeurs déclenchant l'action liées aux effets biophysiques thermiques sur la gamme de fréquences comprises entre 100 kilohertz et 300 gigahertz, sont des valeurs efficaces représentatives de l'exposition de tout ou partie du corps.

II. - La moyenne quadratique des valeurs déclenchant l'action mentionnées au I élevées au carré est calculée sur un intervalle de temps de 6 minutes. Dans le cas où la source d'émission, localisée, est située à une distance inférieure à 20 centimètres du corps, la détermination de l'exposition aux champs électriques et aux champs magnétiques faite en comparaison aux valeurs limites d'exposition telles que mentionnées à l'article R. 4453-3 est réputée satisfaire aux exigences de l'article R. 4453-7.

Dans le cas d'émissions impulsionnelles, la densité de puissance de crête moyenne calculée sur la durée d'impulsion n'excède pas 1 000 fois la valeur limite d'exposition relative aux effets sur la santé telle que mentionnée à l'article R. 4453-3.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Dossier – champs
électromagnétiques –
réglementation

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Dossier INERIS – Qu'est-ce
qu'un champ
électromagnétique ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Fiche RTE – Qu'est-ce
qu'un champ
électromagnétique ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil